

son succès dans les bureaux du gouvernement.

Au moment où Philibert allait descendre l'escalier de l'atelier, il rencontra un messager de la Compagnie du Télégraphe qui lui livra la dépêche suivante :

« Québec, 16 Juillet 1875.

« Ne descends pas, je monte. »

(Signé),

« TON FRÈRE »

Philibert resta interdit, un nuage lui passa sur le front, son esprit paraissait en proie à un sentiment d'inquiétude mortelle. Il y avait un doute sur sa nomination. Philibert retourne chez lui, la douleur dans l'âme. Le lendemain un samedi, se pas sans nouvelles. Il y a recrudescence d'inquiétudes. Philibert qui n'a plus l'esprit à son travail, tire des épreuves hémisphères de coquilles.

La journée apporte le même contingent de doutes et d'incertitudes. Philibert dort d'un sommeil tourmenté par des cauchemars.

Le lendemain il se rend à l'atelier où il rencontre un cousin arrivé de Québec le jour précédent. Il s'empresse de lui demander des renseignements sur les circonstances qui ont induit son frère à lui envoyer des dépêches.

Le cousin intrigué lui répond qu'il ne connaît rien de l'affaire et qu'il croit que les dépêches sont une mystification.

Après le départ du cousin de Québec, les conspirateurs vont trouver Philibert. Ils lui disent qu'ils ont accompagné le Québécois jusqu'au vapeur et que ce dernier a paru avoir eu connaissance d'une rumeur mise en circulation à Québec au sujet de sa nomination. La place qui devait être donnée à D'Outremont était celle de sergent d'armes.

Les farceurs lui firent entendre que si son frère n'était pas monté à Montréal, c'était qu'il intriguait auprès du gouvernement pour obtenir la situation pour lui-même. Le cousin avait fait le voyage simplement dans le but de lui tirer les vers du nez et de s'assurer s'il paraissait tenir beaucoup à la place de sergent d'armes.

Le mardi matin les mystificateurs, pour mieux tromper Philibert, dont la crédulité avait été déjà si cruellement éprouvée, lui présentèrent une copie de l'« Événement » du lundi soir sur laquelle ils avaient collé un petit imprimé contenant des commentaires sur la nomination du sergent d'armes. C'était un entrefilet disant que le cabinet DeBoucherville devait être blâmé pour avoir choisi le sergent d'armes dans le District de Montréal, parce que cette place devait être donnée à un homme de Québec. La nomination de M. D'Outremont y était censurée dans les termes les plus amers. On ne donna pas le temps à Philibert de voir que l'article était postiche. Se doutant de l'affaire, il dit à un ami qu'il irait dans la chambre de nouvelles de l'Institut pour consulter lui-même l'« Événement. » Un des confédérés le devança, et arracha l'« Événement » sur la file de l'Institut. D'Outremont se rendit à la salle de nouvelles et fut désappointé en n'y trouvant pas le numéro du journal

qu'il cherchait. Le cœur de Philibert s'ouvrit de nouveau à toutes les effluves enivrantes de l'espérance. « D'instinct, se dit Philibert, il est question de moi à Québec. » Mais il y a encore quelque incertitude. Il arrive un troisième télégramme de Québec portant ces mots :

« Québec, 21 Juillet 1875.

« Envoie moi \$50 pour acheter tes ennemis. Ta nomination est en danger.

(Signé),

« TON FRÈRE. »

(A CONTINUER.)



## LE CANARD.

Montréal, 13 Octobre 1877.

### LA FUSION DES PARTIS.

Tous les journaux de la province de Québec ont publié de longs articles sur la fusion projetée des partis politiques. Chacun a posé à sa façon les conditions auxquelles devait se faire l'union. Le « Canard », comme ses confrères, est obligé de se prononcer sur cette question importante. Il croit que « La Minerve » et le « Nouveau Monde », en agitant cette question, ont fait de la bouillie pour les chats. Les rédacteurs de ces journaux semblent se livrer à un exercice très fastidieux, celui de poser une pyramide sur sa pointe ou celui de chercher une aiguille dans un voyage de foin. Admettons pour un instant qu'il y ait une entente entre les libéraux et les conservateurs. On ne parlerait plus des vieilles querelles, mais il resterait toujours un levain qui fomenterait jusqu'à la catastrophe. Nous aurions un traité de paix comme celui des loups et des brebis de la fable. Si l'entente devient cordiale et la fusion un fait accompli, le nouveau parti bas canadien devra avoir pour organe un journal dont le passé offrirait des garanties efficaces pour le maintien de l'harmonie entre les éléments hétérogènes ainsi fusionnés. Malheureusement les vétérans de notre presse ont eu leurs écarts et leurs moments de faiblesse. Le « Canard » seul a un passé immaculé et deviendrait de droit le truchement des néo-politiciens. Il peut dès aujourd'hui donner à ses lecteurs une idée de la manière dont il serait réligé, au cas où on l'appellerait à devenir l'organe des fusionnistes. Avec l'union des partis il est parfaitement entendu que tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes

possibles. Tous les jours on lirait dans le journal des entrefilets dans le genre des suivants :

Nouvelles d'Ottawa : L'Honorable M. Mac-Kenzie pour faire droit aux demandes de la Province de Québec a exigé la résignation de M. Cartwright et l'a remplacé par M. Masson.

L'excédant du revenu sur les dépenses de la Puissance, pendant la semaine passée a été de \$13,000,000.

Le Cabinet a décidé à sa dernière séance d'établir un tarif protecteur.

Notes Locales : — Les parts de la Banque Jacques-Cartier étaient cotées hier à 130.

Le Comité de Police a décidé de suggérer au Conseil l'opportunité de passer un règlement pour protéger les cochers de place. Une des clauses du nouveau règlement infligera une amende de \$2 à tout cocher qui demandera pour sa course une somme moins élevée que celle que lui accorde son tarif.

Les lectures de M. Rime sur la tempérance ont produit leur fruit. Tous les arbergistes de la rue Craig ont formé une association qui doit coloniser les terres de la vallée de l'Ottawa.

Comme il n'y a plus d'ivrognes à Montréal le Recorder s'est démis de ses fonctions.

Le Ministre du Revenu de l'Intérieur a donné congé à la moitié de ses employés.

Il n'y a eu qu'une cause ce matin à la Cour de Police. Les deux parties litigantes se sont déclarées satisfaites de la décision de M. Brehaut.

Le Docteur Cotterre après avoir déclaré publiquement qu'il désavouait tout ce qu'il a écrit sur la vaccination s'est rendu hier au Bureau de Santé, où le Docteur LaRocque l'a vacciné avec de la lymphe prise sur la nouvelle vache de la Corporation. Le vaccin a pris à merveille !

On nous apprend que M. F. X. B. .... a vendu toutes ses propriétés sur les rues Dubord, St. Charles Borromée, St. Urbain, St. Laurent, etc., etc., et que le produit de la vente a été donné aux institutions charitables de cette ville.

Tous les membres de la bande de Cheval Noir ont été convertis par le Révérend M. Ohniquy. Ils se sont joints à la « Young Men's Christian Association. »

### LA RECLAME.

On lit dans le « National » de mardi :

MM. Charles Ouimet et H. C. St. Pierre ont plaidé dernièrement sur les mérites d'une motion faite par le dernier de ces mineurs, demandant le renvoi d'un acte d'accusation par défaut de forme « motion to quash indictment. » La Cour a rejeté la motion et a maintenu l'indictement. Tous les hommes bien pensants sont aussi d'opinion que le Rénovateur Parisien de Luby est la seule préparation qui puisse non seulement conserver les cheveux mais même leur rendre leur couleur naturelle.

Le « National » a tort : il emploie sur le terrain du « Canard » qui doit mousser le puff et le humbug.